suite de l'entretien avec Etienne de Poncins ...

Tout était nouveau dans la Convention européenne : sa composition (102 conventionnels issus de toute l'Europe, y compris de pays qui n'étaient encore que candidats), son organisation, son mode de fonctionnement et de décision (par consensus mais encore fallait-il définir ce qu'on entendait par là). On défrichait un terrain vierge. **C'était enthousiasmant. Il fallait tout inventer.**

Malheureusement, l'ambition de faire du texte un « traité constitutionnel » qui était légitime et bienvenue sur le fond a été incomprise des peuples et ainsi a largement contribué aux échecs référendaires en France et aux Pays-Bas. Une approche moins flamboyante, plus terre à terre et plus pragmatique aurait sans doute permis d'éviter ces écueils.



CONVENTION / Service Presse PE

Quelle était la principale innovation du Traité établissant une Constitution pour l'Europe?

Le résultat de ces longs mois productifs de travail fut le Traité établissant une Constitution pour l'Europe qui a, pour la première fois, tenté de clarifier les institutions européennes et de donner une cohérence entre les trois grandes institutions : le Conseil européen (réunion des chefs d'Etat et de gouvernement), le Parlement et la Commission européenne.

La plus structurante des nombreuses innovations de la Convention portait sur la mise en place d'une présidence stable du Conseil européen avec un Président élu par ses pairs pour un mandat de cinq ans.

On l'oublie souvent mais jusqu'à la Convention, il n'existait aucune clause juridique permettant de mettre fin à son appartenance à l'UE. La disposition la plus importante fut donc l'introduction, à la demande de VGE, d'une clause de sortie, l'article 50 permettant à un Etat de quitter l'Union européenne. Sans ce dernier, la volonté britannique de sortir aurait créé une grave crise juridique et politique européenne et c'est cet article qui a permis d'organiser et d'encadrer notamment dans le temps ce processus de sortie.



Le 18 juillet 2003, le président de la Convention, Valéry Giscard d'Estaing, accompagné des deux vice-présidents, Giuliano Amato et Jean-Luc Dehaene, se rendent à Rome pour remettre officiellement au nom de la Convention le projet complet d'un traité instituant une Constitution pour l'Europe à la présidence italienne du Conseil européen. Des souvenirs ?

Des souvenirs en effet très forts mais teinté d'amusement lors de la remise au Président du Conseil italien, le tonitruant et imprévisible S. Berlusconi.

Il faisait très chaud ce jour-là dans la salle du superbe Palais Chigi, lieu de la Présidence du Conseil italienne. Le Président Giscard d'Estaing et son hôte étaient assis côte à côte devant une large table. Dans la chaleur moite de l'été au fil des questions des journalistes, une mouche virevoltait et se posait alternativement sur la tête des deux hommes d'Etat. Tout à coup S. Berlusconi se saisit de l'exemplaire broché du traité constitutionnel que venait de lui remettre VGE. D'un geste précis et sûr, il écrase la malheureuse « mosca » - heureusement non sur le crane de son auguste visiteur – mais sur la table... avant de s'exclamer amusé « voici la première victime de la Constitution européenne »! Le présage s'est malheureusement révélé exact....



CONVENTION / EC

Vous avez donc travaillé directement avec le Président V. Giscard d'Estaing. Qu'avez-vous appris de lui?

Le Président savait fixer le cap, laisser les discussions souvent houleuses se tenir et, à la fin, en tirer quelques conclusions avec un brio inimitable. Souvent également avec une certaine pointe d'humour qui permettait de désamorcer les tensions.

Ses qualités de hauteur de vue et de synthèse m'ont beaucoup marqué et ont été sources d'inspiration.

J'ai été frappé, dès mon premier entretien avec VGE et ensuite tout au long de nos relations, par son exceptionnelle attention aux autres et sa très grande courtoisie. Qu'une personnalité qui a dirigé la France pendant sept ans ne se laisse pas aller à l'agitation du moment fut une leçon pour la vie.

J'ai eu aussi l'immense privilège de l'accompagner dans un certain nombre de voyages en Europe. Le Président respectait à la lettre son emploi du temps. Jamais de précipitation ou de changements brutaux.



CONVENTION / Service Presse PE

Je dois dire que lorsque j'ai eu à gérer la situation difficile de notre Ambassade à Kiev les premiers jours de la guerre d'Ukraine, je me suis souvenu de l'attitude impassible du Président Giscard d'Estaing : je me suis efforcé de me ménager des temps de réflexion, de ne pas prendre de décisions hâtives et de toujours recueillir l'avis de mes proches collaborateurs dans le calme et la sérénité. Cette « méthode giscardienne » n'empêche nullement d'être réactif et efficace. Elle permet en revanche d'éviter les embardées et de garder la maîtrise de soi comme de la situation.



Archives personnelles E. de Poncins

Vous continuez à rester dans le sillage du Président : vous êtes administrateur de la Fondation VGE et Secrétaire du Prix VGE. Un mot sur sa 5è édition dont la cérémonie se tient dans quelques jours?

Absolument, à l'issue de la Convention européenne, j'ai gardé le contact avec le Président Giscard d'Estaing qui m'a fait l'honneur de me recevoir régulièrement rue Bénouville et de s'intéresser à mon parcours professionnel.

Comme Ambassadeur de France en Bulgarie, j'ai eu le plaisir de recevoir, en famille dirais-je, le Président et son épouse à deux reprises dans un contexte mi-personnel et mi-professionnel.



Archives personnelles E. de Poncins

J'ai en particulier le souvenir de l'avoir accompagné visiter le Palais de la Reine Marie de Roumanie sur la côte bulgare. Là aussi ce sont des souvenirs inoubliables.

Au fil des années j'ai noué des relations d'affection teintées de profond respect avec le Président. Echanger presque d'égal à égal malgré la différence d'âge et de position sur le ton de la conversation enjouée avec une personnalité qui, tout jeune ministre des finances, avait passé des heures entières en tête avec le Général De Gaulle me plongeait dans une certaine euphorie.

Disons qu'il était mon modèle, mon mentor et une source d'inspiration inépuisable. Un père - ou plus exactement un grand père - spirituel et intellectuel en quelque sorte. Lui rendre visite rue Bénouville était un privilège extraordinaire.

Lorsque je suis revenu à Paris en 2015 après une série de postes dans la Corne de l'Afrique, j'ai été très honoré que le Président me propose de rejoindre sa Fondation en 2017.

Le volet « valorisation de l'action européenne du Président Giscard d'Estaing » qui figurait néanmoins dans les statuts me paraissait peu voire pas du tout développé. C'est pourquoi, je lui ai rapidement proposé de lancer un prix Valéry Giscard d'Estaing afin de distinguer un ou plusieurs étudiant(e) en affaires européennes.

J'avais en effet été frappé lors de mes différents séjours à Bruxelles par le grand nombre de formations (masters, cycles d'études, écoles spécialisées, la plus connue étant le Collège de Bruges et de Natolyn etc.) ayant vocation à former les jeunes aux problématiques européennes. Cela faisait une grande différence avec ma génération qui avait été formée sur le tas en quelque sorte par les anciens, je pense me concernant à Alain Lamassoure par exemple.



L'objectif du prix VGE est d'établir une chaine temporelle commençant par les pères fondateurs, la génération du Président Giscard d'Estaing qui ne l'oublions pas avait voté la ratification du Traité de Rome en 1957, puis les suivantes dont la mienne avant de transmettre le flambeau de l'enthousiasme européen à celle qui émerge aujourd'hui.

Le Président Giscard d'Estaing a réagi très favorablement à cette suggestion. Avec le soutien de tout le Conseil d'administration, la première édition s'est tenue en 2019 présidée bien sûr par VGE lui-même. Ce fut une grande satisfaction.

Comme espéré, le Prix VGE prend progressivement rapide et son succès croît d'année en année. A tel point que le jury commence à être débordé par le nombre de candidatures, ce qui est signe de vitalité. Nous en sommes à la 5ème édition. Nous avons noué dès le départ un solide partenariat avec la Fondation Robert Schuman. Depuis plusieurs années, la remise du prix a lieu au Sénat. Il est désormais bien ancré dans le paysage européen.

Le prix VGE porte témoignage de l'engagement sans faille de Valéry Giscard d'Estaing au cours de toute sa vie politique en faveur de la construction européenne.

